

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le **31 MARS 2021**

ID : 001-210103602-20210330-2021\_16-DE

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 30 mars 2021

En exercice : 19

L'an deux mille vingt et un et le trente mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 15

**Présents** : Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leïla MANET, Claude MOREIRA, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Nicolas PIDOUX, Philippe GAVAGGIO, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 19

**Absents excusés** : Fabien JACQUET (procuration à Patrick DUMAS), Janine BAIL (procuration à Adeline SIBELLE), Charline PERRIER (procuration à Emmanuelle LAURE), Elody BULLIARD (procuration à Leïla MANET)

Secrétaire de séance : Christophe LEBRUN

2021\_16 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2021 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2021, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 1 917 934,62 €
- Section d'investissement : 1 440 805,71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à un vote contre, deux abstentions et seize votes pour :

- **APPROUVE** le budget primitif de la commune de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2021.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Michel BRULHART

